



Centre de Formation Notre-Dame
Site du Château des Vaux



CAP Monteur en Installations Thermiques en 1 an

Formation inscrite au RNCP 38306

Certificateur : Ministère de l'Education Nationale et de la Jeunesse

Date d'enregistrement de la certification : 23/11/2023

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38306/>

Le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques (MIT) de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) exerce ses compétences, sous le contrôle de sa hiérarchie dans le domaine du bâtiment pour des travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation. Il intervient indifféremment sur :

- *Les bâtiments du secteur résidentiel (habitat individuel et petit collectif)*
- *Les bâtiments du secteur tertiaire, des services et de loisirs*
- *Les bâtiments industriels, agricoles ou commerciaux*

Il intervient aussi tout au long de la durée de vie du bâtiment, ce qui lui impose une connaissance des principes de construction ainsi que des phases de préparation, de réalisation des travaux du bâtiment.

Dates de la prochaine session : Septembre 2026 à Juin 2027

Formation par apprentissage

Prérequis

Être titulaire d'un diplôme Education Nationale de niveau 3 (CAP, BEP).

Modalités d'accès

- Candidature par lettre de motivation et CV,
- Entretiens et tests,
- Si demande d'hébergement : entretien supplémentaire.

Délais d'accès

A la suite de ces étapes, une réponse est donnée au (à la) candidat(e) par téléphone sous 8 jours. Les modalités d'inscription et les pièces nécessaires au dossier sont ensuite envoyées par courrier.

Objectifs

- **Aptitudes et compétences visées et évaluables au cours de la formation :**

Le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP exerce ses activités en toute sécurité, pour lui et son environnement, dans tous types d'entreprises. Il réalise son travail d'après des consignes d'exécution orales et écrites transmises par sa hiérarchie.

Il communique avec son environnement professionnel (utilisateur, hiérarchie, équipe, autres intervenants...) et peut être amené à utiliser des documents techniques rédigés en langue vivante étrangère, principalement en anglais.

Il effectue la mise en service de l'installation réalisée ainsi que des opérations simples de maintenance préventive et corrective.

Il intervient sur des chantiers et sites variés et de différentes importances, qui peuvent nécessiter un ou plusieurs déplacements à la journée ou à la semaine selon l'éloignement.

Les activités intègrent le développement d'attitudes professionnelles telles que la rigueur et la précision, l'esprit d'équipe, la curiosité et l'écoute.

- **Programme de la formation :**

Matières	Nombre d'heures / semaine
Anglais	2
Education Physique et Sportive	2
Pratique	16
Technologie professionnelle	12
Chef d'œuvre	2
Suivi de l'apprentissage	1

Méthodes mobilisées

Modalités pédagogiques utilisées :

Les cours sont dispensés en présentiel via une alternance de période en centre et de mise en application en entreprise : pédagogie active, travaux de groupe, mise en situation professionnelle.

- Enseignement général : anglais, éducation physique et sportive.
- Enseignement professionnel : travaux pratiques, technologie professionnelle.

Le formateur référent et la conseillère en insertion professionnelle assurent conjointement un suivi individualisé par des entretiens réguliers.

Moyens et outils utilisés :

Le Centre de formation Notre-Dame dispose de plateaux techniques récents, équipés de matériel neuf et de 12 postes de travail. Chaque salle de cours est équipée de tableaux numériques et d'une connexion internet. Un Centre de Ressources Documentaires est à disposition, ainsi qu'une salle informatique avec ordinateurs. Une tablette tactile est prêtée à l'apprenti(e) pendant toute la durée de la formation.

Modalités d'évaluations

L'évaluation s'effectue sous forme d'épreuves écrites et orales et en Contrôle Continu en Cours de Formation.

Possibilité de valider en blocs de compétences (unités capitalisables) : Non

Nombre de participants par session

12 places maximum

Suite de parcours

Le titulaire du CAP Monteur en Installations Thermiques peut poursuivre sa formation initiale en s'engageant dans la préparation d'une certification complémentaire ou d'un diplôme de niveau supérieur. Il peut aussi, accéder à des niveaux de qualification plus élevés, notamment dans le cadre de la formation tout au long de la vie.

Débouchés

Au terme d'un temps de pratique professionnelle, le titulaire de la spécialité monteur en installations thermiques de CAP est pleinement opérationnel.

En fonction de ses attentes, de son expérience, de ses aptitudes et de la structure d'entreprise, le titulaire peut évoluer vers la fonction de chef d'équipe. Il peut, à moyen terme, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

Passerelles

Bac pro installateur en Chauffage, Climatisation, Energies Renouvelables (ICCER), technicien du froid et du conditionnement de l'air (TFCA)... en 2 ans

Durée

- 420 heures,
- 12 semaines en centre de formation par an, de septembre à juin,
- Le reste en entreprise, selon le contrat d'apprentissage.

Passerelles et équivalences : pour un apprenti ayant déjà effectué ou commencé un parcours de niveau égal ou supérieur, une évaluation sera faite pour vérifier s'il peut bénéficier d'un allègement de parcours.

Tarifs

Modalités de prise en charge de la formation :

Apprentissage :

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti(e).

La formation est prise en charge dans le cadre d'un contrat d'apprentissage et financée par les OPCO ou le CNFPT.

Des frais d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à la charge de l'apprenti(e) : nous consulter.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Le centre de formation dispose d'une référente handicap : Nous consulter

Résultats de la session de formation

Cette formation a obtenu un taux de réussite à l'examen de 66 % en 2025.

CAP MIT Installation Thermique Promo 2025 3 apprentis	
Taux d'obtention	66%
<i>Nbre d'apprentis admis sur nombre d'apprentis présentés à l'examen</i>	
Taux d'insertion professionnelle des sortants	66%
<i>Parmi les apprenants présents à l'examen et ne poursuivant pas d'études. % qui ont un emploi 6 mois après leur formation</i>	

Taux de recommandation par les jeunes : 85% sur un panel de 54 apprentis ayant répondu au questionnaire de satisfaction réalisé en fin d'année.

Les indicateurs de résultat de ces diplômes sont calculés par les ministères chargés de la formation professionnelle et de l'éducation nationale et rendus publics sur le site [https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP\\$22715\\$CAP](https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/formation?formation=CAP22715CAP)

Les + de la formation :

- Accompagnement personnalisé par un conseiller en insertion
- Partenariat avec les entreprises du secteur
- Accueil de nos apprenants sur un site d'exception : le Château des Vaux.
- Notre établissement dispose d'infrastructures sportives ; organise des sorties culturelles, pédagogiques, des voyages à l'étranger (Trans Europe, Erasmus,).
- ...

Contacts :

Centre de formation Notre-Dame : 02 37 53 70 64 ou 02 37 53 80 83

Standard des établissements Notre Dame : 02 37 53 70 70

of.notredame@apprentis-auteuil.org